

## Evaluer pour comprendre



L'évaluation des fonctions - au sens de processus et mécanismes internes à l'écosystème - fait appel à des connaissances fondamentales sur le fonctionnement de l'écosystème.

Dans le monde, plusieurs techniques et méthodes ont été développées et employées pour évaluer ces fonctions écologiques selon des approches, des concepts, des échelles et des techniques différentes...

Elles présentent toutes des avantages mais également des limites d'utilisation : types de milieux, fonctions évaluées, niveau de préservation ou d'altération ...

Certaines demandent une expertise et des moyens importants et d'autres cherchent à concilier pragmatisme et rigueur scientifique.

Les SDAGE 2016-2021 ont mis en avant la nécessité de préserver et restaurer les fonctions des zones humides afin d'aider à l'atteinte du bon état des eaux demandé par la Commission Européenne

## Outils disponibles en France métropolitaine et Corse

Pour répondre au besoin d'évaluation des zones humides un certain nombre d'outils ont vu le jour. Il est à noter que **les indicateurs utilisés dans le cadre de la mise en oeuvre de ces outils sont comparables**.

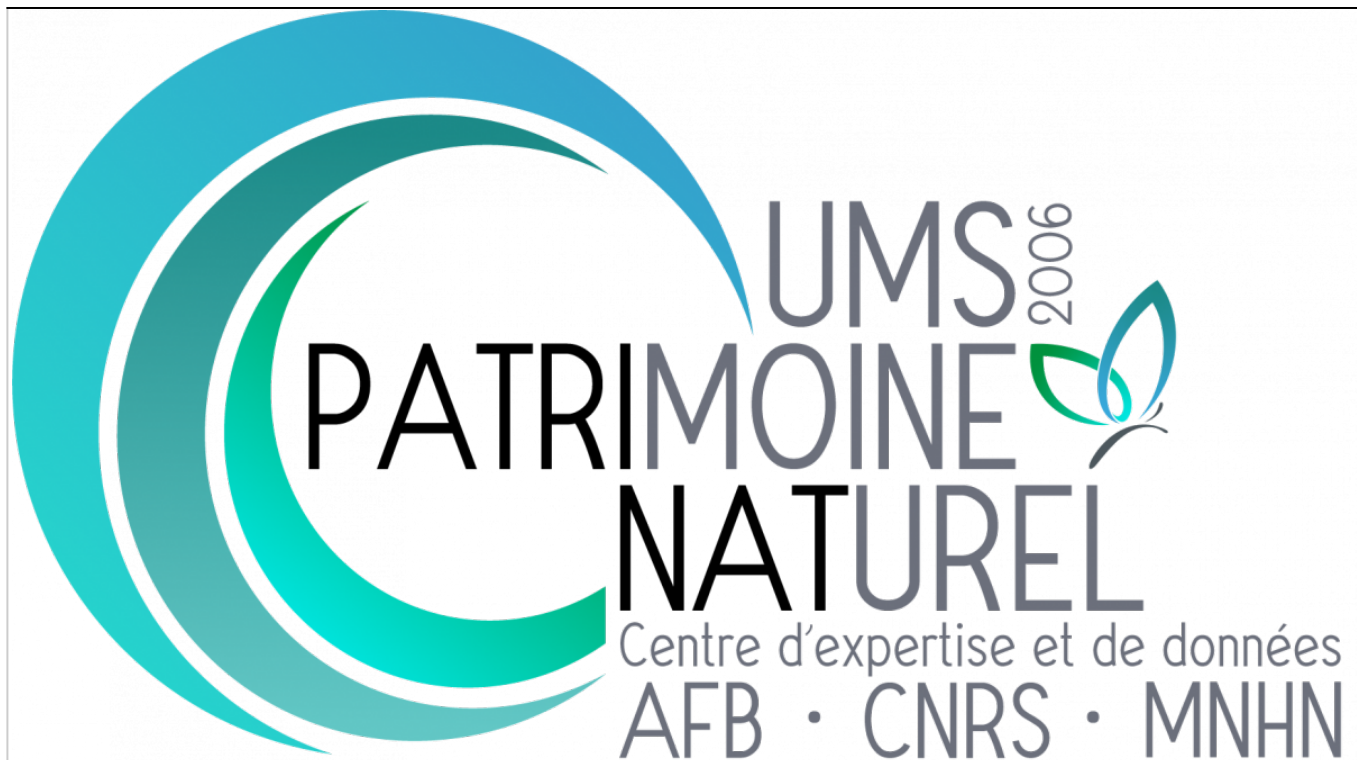
**La pertinence et la reproductibilité des indicateurs de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides ont fait l'objet de comparaison avec des indicateurs basés sur des données plus approfondies issus du programme RhoMéO (Dispositif d'observation du Bassin Rhône-méditerranée).**

### Pour les études d'incidences ou d'impacts "loi sur l'eau"

Différents projets de recherche se sont récemment intéressés au **test de méthodes d'évaluation rapides américaines sur le territoire métropolitain**. Les premiers résultats montrent la nécessité de les adapter au contexte national.

Comme un certain états des Etats-Unis, **la France vient de se doter d'une méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides continentales**. Cette méthode apporte aux maîtres d'ouvrage, bureaux d'études, services de l'Etat, établissements publics et collectivités locales, **un vocabulaire commun sur les fonctions des zones humides et une grille d'évaluation pour éviter, réduire les impacts des aménagement sur les zones humides ou pour les compenser** au besoin. elle se veut pragmatique et rapide à mettre en oeuvre sur le terrain.

**En savoir plus**



#### Travaux en cours : déploiement de la version 1 et élaboration de la version 2

Le déploiement de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides a été assuré par l'UMS avec les autres directions de l'Agence française pour la biodiversité, le bureau d'études Biotope, le Cerema, le Forum des marais atlantiques et l'Irstea. Ont été conçus, des modules de formation adaptés à la diversité d'acteurs techniques qui peuvent mobiliser la méthode : bureaux d'études, maîtres d'ouvrage, services de l'état, établissements publics, etc. Environ une quinzaine formations et autant d'ateliers ont eu lieu en 2017 et 2018 ce qui représentent plus de **200 stagiaires et 300 personnes sensibilisées**.

En mars 2018, on recensait **un minimum de 70 dossiers** d'autorisation environnementale faisant mention de l'utilisation de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides - version 1.

En septembre dernier, le CEREMA en collaboration avec l'UMS a sorti **l'extension QGIS** de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides permettant de gagner près 1h30 au bureau.

**La prochaine version de méthode, qui paraîtra début 2019, inclura les zones humides littorales et les aspects relatifs au dimensionnement de la compensation écologique.** A cette fin, un prototype de méthode a été testé en 2017 et 2018 sur près de 150 sites à l'échelle nationale sur des propriétés du Conservatoire du littoral. Une synthèse sur la restauration des zones humides est en cours de rédaction.

#### "Action 11a" du 3ème plan national d'action en faveur des milieux humides

**Pour évaluer l'état écologique des milieux humides de son territoire et réaliser un suivi avant/après travaux**



La nécessité d'une **démarche nationale** visant à **mutualiser et capitaliser les expériences** sur les différents bassins apparaît

aujourd'hui comme une évidence.

Un projet national intégrateur regroupant l'ensemble des bassins est en cours.

Ses objectifs sont :

De connaître l'état écologique ainsi que de l'état de conservation des milieux humides afin de contribution au co-rapportage Directive Cadre sur l'Eau et Directive Habitat Faune Flore ;

De connaître l'évolution des milieux humides dans chaque bassin, par type de zone humide (Typologie - Schéma Directeur d'aménagement et de gestion des eaux) ;

De connaître le taux de réussite des actions de génie écologique en milieux humides.

[En savoir plus](#)



*Liberté • Égalité • Fraternité*

---

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



**SANDRE**

**Travaux en cours sur les suivis en milieux humides** (Recommandations du Groupe de coordination interbassin - GCIB - octobre 2016)

"Concernant l'application du dispositif de suivi MHEO (composé de 5 protocoles) pour répondre aux exigences de la DCE (suivi des écosystèmes terrestres associés aux masses d'eau souterraines) et de la DHFF, il demande que soient précisées les banques de données cibles pour la collecte des données des suivis (**INPN, ADES, BDAT**), leur niveau d'interopérabilité et d'accessibilité et il renvoie aux groupes de travail compétents pour ces directives pour un avis technique sur ces suivis en soulignant la nécessité de définir une stratégie opérationnelle de suivi (réseau, fréquences, financement, opérateurs, normalisation, etc.)"

En Janvier 2018, le **dictionnaire "description des milieux humides - version 3"** a été mis à jour.

En Octobre 2018, le **dictionnaire "Prélocalisation, inventaire et suivi d'un milieu humide - version 1"** a vu le jour.

Au 1er semestre 2020, le **"scénario d'échange des données sur les milieux humides - version 2"** verra le jour

En 2021-2022, le **dictionnaire "évaluation des milieux humides - version 1"** verra le jour

La calcullette d'indicateurs RhoMéO, développée par le CEN Rhône-Alpes, a été conçue pour être évolutif et pourra intégrer les listes de référence d'autres bassins qui souhaiteraient adapter les indicateurs RhoMéO à leur contexte.

**"Action 10" du 3ème plan national d'action en faveur des milieux humides**

